Sillage
MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

DOSSIER P.11 à 14

CAEN LA MER 2020 : LA CARTE DES PROJETS

© Cabinet OMA

DANS CE NUMÉRO

VIE DE L'AGGLOMÉRATION P.6
Débat public en cours sur la ligne nouvelle Paris-Normandie

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P.9
Spiral 2 : La recherche soutenue par Caen la mer

PROJET À LA LOUPE P.18
Une voie verte entre Colombelles et Mondeville

PORTRAIT P.24
Philippe Jean, chef d'entreprise à la tête des bières Pousset

Caenlamer
Communauté d'agglomération
FOURNISSEUR OFFICIEL D'AVENIR

n°33 / décembre-janvier-février 2011/2012

15 POMPIERS PAS COMME LES AUTRES

Au décollage et à l'atterrissage de tous les vols commerciaux, les pompiers de l'aéroport sont sur le qui-vive. Formés dans une école spécifique, à Chateauroux, ces 15 hommes doivent pouvoir intervenir en moins de 3 minutes sur un appareil. Entre les vols, ils s'entraînent tous les jours sur la piste et au tableau noir. Ils peuvent aussi aider les passagers à mobilité réduite.

VOLS SOUS SURVEILLANCE

A l'aéroport de Caen-Carpiquet, chaque mouvement d'avion enclenche une mécanique sûreté – sécurité bien huilée. Conséquence du 11 septembre 2001, les moyens dédiés à ces missions ont quadruplé en 10 ans.

CHAQUE DÉTAIL COMPTE

Ouvrir l'œil jusqu'au moindre détail : le travail de surveillance des pompiers de l'aéroport est quotidien. Au volant de leur 4x4, ils sillonnent les voies et les abords des clôtures (11 km). Ils veillent tout particulièrement aux petits objets sur la piste, qui pourraient perturber les décollages ou atterrissages.

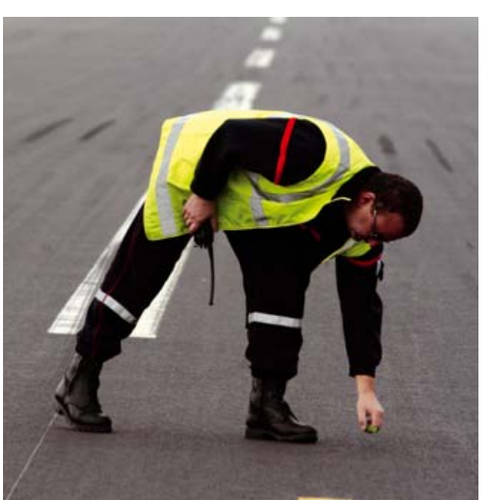

« PÉRIL AVIAIRE »

L'un des dangers les plus redoutés des pilotes reste l'oiseau. Seul ou en groupe, petit ou grand, il doit être éloigné de la piste. Les pompiers de l'aéroport effectuent une inspection avant chaque décollage ou atterrissage. Ils utilisent des pétards et des fusées adaptés pour éloigner ce « péril aviaire ».

RAYON X, DES PASSAGERS AU SANDWICH

Même les sandwiches sont passés au rayon X. Bagages, passagers, marchandises, employés... Le filtrage et l'inspection de tout ce qui entre dans la zone dite « réservée » est systématique. Après le 11 septembre, le métier d'agent de sûreté est apparu à l'aéroport. Ils sont 12 aujourd'hui (de la société Sécuritas), agréés, audités, notés, et en formations régulières.

Caen la mer

Les 29 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colombelles [9]
Cormelles-le-Royal [10]
Cuverville [11]
Démouville [12]
Épron [13]
Éterville [14]
Fleury-sur-Orne [15]
Giberville [16]
Hermanville-sur-Mer [17]
Hérouville-Saint-Clair [18]
Ifs [19]
Lion-sur-Mer [20]
Louvigny [21]
Mathieu [22]
Mondeville [23]
Périers-sur-le-Dan [24]
Saint-Aubin-d'Arquenay [25]
Saint-Contest [26]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [27]
Sannerville [28]
Villons-les-Buissons [29]

QR Codes : mode d'emploi

Ci-contre, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page Web. Il existe plusieurs types de codes. Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites.
Par exemple, Mobiletag sur Iphone. Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatiquement déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page Web visée. Bonne lecture.

POURSUIVONS NOS EFFORTS, POUR UNE ANNÉE 2012 DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

L'année qui s'achève restera marquée par la crise économique et financière et ses conséquences très préoccupantes pour les ménages. L'année 2012 devra voir, pour la France, de grandes orientations politiques s'affirmer pour créer les conditions d'un retour à la croissance.

A notre échelle, nous poursuivons nos efforts en matière d'investissement pour soutenir l'activité, par la mise en chantier de projets majeurs, comme la construction de la Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale et la reconstruction du Stade nautique, ou la création de 1 400 logements par an sur l'agglomération.

Notre action en faveur des personnes les plus durement impactées par cette crise vient compléter cette politique : adoption le 2 décembre de nos orientations communautaires pour le soutien à l'emploi, accélération de la construction de logements sociaux, reconstruction du foyer d'hébergement d'urgence le Cap Horn, recrutement de bénéficiaires d'emplois aidés au sein des services de Caen la mer, etc.

Ce numéro de fin d'année est, traditionnellement, celui de la présentation de l'état d'avancement de notre projet d'agglomération, au travers des opérations menées sur le territoire. Ainsi, par le classement qui s'appuie sur les grandes priorités du projet mais également par une présentation géographique, vous pourrez mesurer l'implication de la Communauté d'agglomération.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro, et vous adresse, au nom de l'ensemble des élus communautaires et des services de Caen la mer, mes meilleurs vœux pour 2012.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer

Sillage
Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer n°33
8, rue du Colonel Rémy • BP 26182 • 14061 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail :** caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication :** Philippe Duron / **Codirecteur de la publication :** Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef :** Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef :** Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page :** aprim-caen.fr / **Photo de une :** aprim / **Impression :** Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage :** 113 000 exemplaires.

CAEN LA MER LAURÉATE DE L'E-DÉMOCRATIE

NOUVELLES TECHNOLOGIES - *L'agglomération a obtenu le Trophée français du Forum de l'e-démocratie décerné par le World e-gov Forum, pour " Geemik ! " et sa démarche participative développée sous la forme d'une animation ludique et numérique en ligne.*

Près de 2 800 visiteurs du stand " Geemik ! " de Caen la mer ont joué aux animations disponibles (Super Meuh Meuh, Shoot the code, Mémo Touch et Run Run) sur les 8 tablettes tactiles à leur disposition.

Caen la mer donne le ton ! Les 4 jeux numériques Geemik ![1] font un carton en ligne (www.geemik-game.com) comme sur le stand de l'agglomération pendant la Foire internationale de Caen[2]. Geemik ! est une opération ludique conçue pour sensibiliser les habitants aux nouveaux services dits « sans contact ». « L'opération est destinée à familiariser les habitants aux enjeux des nouveaux services sur smartphones et à l'utilisation des QR Codes et des cibles NFC (Near Field Communication), souligne Jacques Lelandais, vice-président de la communauté d'agglomération délégué à la communication. Par le biais de jeux en ligne, nous voulons faire de la pédagogie et les associer à la conception de futurs services, accessibles par téléphones portables, grâce à la technologie dite sans contact, créée à Caen. »

Pour recueillir les idées des habitants, l'agglomération a ouvert une boîte aux lettres en ligne (rubrique « Donnez vos idées » du site geemik-game.com) et réalisé plus de 300 entretiens sur le stand de Caen la mer à la Foire internationale de Caen. Suite aux multiples avis déposés, des tendances se dessinent. Les habitants souhaiteraient des services pratiques (horaires des trains, des vols, numéros d'urgence ...), de loisirs (informations et « bonus » sur les lieux de spectacles, concerts, cinémas), de consommation (commerces, restaurants ou entreprises) ou enfin liés à la dématérialisation de tickets ou de billets. Le site est toujours disponible et vous pouvez y déposer vos idées et propositions ! Caen la mer y piochera les meilleures.

Pour cette démarche participative, Caen la mer a reçu le 13 octobre 2011 le Trophée français du Forum de l'e-démocratie décerné par le World e-gov Forum. « Le 6 décembre dernier, c'est le prix Cap' Com/paroles d'élus qui est venu une deuxième fois récompenser cette initiative. C'est la reconnaissance de l'intérêt et de la compétence de l'écosystème de l'agglomération pour ces sujets et des nombreux développements déjà mis en place (Twisto, Véol', M-Stadium...) », conclut l'élu.

Le 31 octobre dernier, le World e-gov Forum a décerné le Trophée français du Forum de l'e-démocratie à Caen la mer pour sa démarche participative.

[1] Geemik est un néologisme construit avec le mot « Geek » qui désigne les férus de technologies et « Gimmick », le terme de jazz désignant les 5 premières notes qui donnent le ton.

[2] Le stand Geemik ! de Caen la mer, avec ses 8 tablettes tactiles, a accueilli environ 2 800 visiteurs qui ont passé en moyenne 8 minutes par tablette pour jouer à Super Meuh Meuh, Shoot the code, Mémo Touch et Run Run. Le site www.geemik-game.com a reçu 3 279 visites (dont 811 depuis Facebook), entre le 26 août et le 3 octobre 2011, soit 100 visites journalières.

Quartier Kœnig : la redynamisation du site engagée

Fermé en 2010, le site du Quartier Kœnig (60 hectares), qui accueillait le 18e Régiment de transmissions à Bretteville-sur-Odon, va bénéficier du contrat de redynamisation des sites de défense de l'Etat (CRSD), adopté par Caen la mer le 7 octobre 2011. Il vise à atténuer les conséquences économiques et sociales de cette décision gouvernementale et à offrir des conditions propices à de nouvelles perspectives. Son axe de développement est la transformation du site en une nouvelle partie de ville pour y soutenir de nouvelles activités innovantes et mobilisatrices d'emplois.

Les infos du Cllaj en deux clics

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (Cllaj) de l'agglomération caennaise est au service de l'hébergement des jeunes adultes. Afin d'être encore plus à leur écoute, le Cllaj a créé un nouveau site Internet : www.cllaj-caen.fr. Celui-ci est destiné aux jeunes (18/30 ans) en recherche de logement mais également aux propriétaires qui souhaitent confier leur(s) logement(s) à l'association. Plusieurs outils sont à leur disposition : bourse, sous-location. Des informations disponibles en quelques clics seulement...

L'EUROPE INVESTIT À CAEN LA MER

RÉNOVATION - *Grâce au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), plusieurs projets de rénovation urbaine et d'amélioration de la vie des habitants dans les quartiers voient le jour. Des exemples concrets de l'action de l'Europe sur le territoire.*

La rénovation du cœur de bourg à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, la réhabilitation de la Place du Commerce et la réalisation d'un Pôle de Santé à la Grâce-de-Dieu, la nouvelle médiathèque à Colombelles, autant de projets réalisés grâce au concours de l'Europe. Dans le cadre de l'appel à projets européen « Politique de la Ville et Développement Durable », auquel Caen la mer a répondu (lire l'encadré), une enveloppe de 6 millions d'euros a été attribuée à une vingtaine d'opérations programmées sur l'agglomération d'ici 2013. Depuis 2010, neuf d'entre elles ont ainsi déjà été cofinancées par le FEDER dans le cadre de ce « Projet Urbain Intégré » (PUI) d'un montant total de 23,4 millions. « C'est près de la moitié des projets et près de 3,5 millions d'euros déjà attribués, compte Jean-Claude Grisoni, directeur du cabinet Cap Europe, chargé de l'assistance technique du dossier auprès de Caen la mer. Ce sont les indicateurs du bon fonctionnement du PUI sur Caen la mer. »

Crèche, zone d'activités, bus d'information...

À Hérouville-Saint-Clair, une nouvelle crèche collective et familiale de 24 places est ainsi en train de voir le jour dans le quartier de la Grande Delle.
L'établissement, dont la première pierre a été posée en octobre, devrait ouvrir ses portes au 3ème trimestre 2012. Le projet, d'un montant de 2 millions d'euros, a bénéficié du soutien de l'Europe pour plus de 500 000 euros... « C'est l'exemple même de ce que l'Europe finance concrètement

dans les quartiers. Ce projet touche à la fois à la rénovation urbaine, au développement durable (bâtiment basse consommation), à la petite enfance mais aussi à la socialisation et à la réinsertion sociale puisqu'il permettra à des mères de famille de se libérer du temps pour travailler», analyse Jean-Claude Grisoni.
D'autres opérations, financées par le FEDER, devraient encore voir le jour rapidement, comme le parc d'activités Fresnel, à Caen, qui devrait contribuer au développement économique de la Grâce-de-Dieu. Dans un autre registre, le bus PIMMS devrait sillonner les rues en 2012. Aménagé par Viacités pour accueillir du public, il vise notamment à informer et sensibiliser les habitants à l'utilisation des transports en commun au cœur même des quartiers.

DES PROJETS DANS 5 COMMUNES DE L'AGGLO

Dans le cadre de l'appel à projets européen « Politique de la Ville et développement durable », seules les communes inscrites au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (c'est–à-dire ayant sur leur territoire des quartiers "prioritaires") peuvent bénéficier du FEDER.
Sur l'agglomération, Caen, Hérouville-Saint-Clair, Colombelles, Ifs et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe se sont ainsi vu attribuer une aide pour les projets qu'elles ont présentés.

INTERCOMMUNALITÉ : L'AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

COOPERATION INTERCOMMUNALE *- Dans l'attente de la publication par le Préfet du Calvados de la future carte de l'intercommunalité départementale, fin décembre, le conseil de développement de Caen la mer et Caen-Métropole est venu présenter sa position devant le Conseil Communautaire le 2 décembre 2011.*

Sur la méthode. Après deux réunions plénières et de nombreux entretiens, écoutant les élus « avec neutralité et réserve », le conseil de développement ne peut que « dresser un constat regrettable : en imposant à chacun de délibérer dans l'urgence (projet présenté le 30 mai, les conseils communautaires et municipaux avaient jusqu'au 31 août pour délibérer), l'application de la loi a conduit à une altération des relations entre intercommunalités, qui avaient pourtant démontré leur adhésion à la méthode employée pour travailler collectivement dans le cadre de l'élaboration du Scot de Caen-Métropole, notamment ».

Sur le pôle métropolitain : le conseil de développement « craint que le temps consacré par les élus à la constitution d'un pôle métropolitain éloigne de fait la perspective d'une structuration de l'agglomération de Caen à une échelle régionale et interrégionale pertinente. La priorité consiste aujourd'hui à lui donner une taille critique suffisante pour peser dans la compétition avec les agglomérations de Rouen et du Havre, notamment dans le contexte du Grand Paris et du projet de ligne ferroviaire nouvelle Paris Normandie. »
Sur l'avenir : le conseil de développement estime « prioritaire pour Caen la mer et ses intercommunalités voisines de reprendre les échanges pour envisager la création d'un nouvel EPCI » (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Le conseil estime nécessaire d'aller plus loin que le seul regroupement proposé par le Préfet [1], « pour permettre à la grande agglomération caennaise de peser dans les relations interrégionales et d'élever le niveau de services offerts à la population. » Favorable à un « projet partagé, il estime nécessaire pour cela de travailler par ordre de priorité et par étapes. »

[1] Caen la mer serait amenée à se regrouper avec trois communes (Colleville-Montgomery, Ouistreham et Saint-André-sur-Orne) ainsi qu'avec la communauté de communes des Rives de l'Odon (constituée de Verson, Mouen et Tourville-sur-Odon).

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Organe consultatif, de réflexion et de proposition, le conseil de développement est la voix de la société civile.
Composé de 71 membres, le conseil est commun (depuis 2009) à Caen la mer et à Caen Métropole.
Le 9 juin 2011, le président de Caen la mer l'a saisi pour avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

LA LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE EN DÉBAT

TRAINS - *Commencé en octobre dernier, le débat public sur le projet de nouvelle ligne ferroviaire entre Paris et la Normandie se poursuit à travers les trois régions concernées. Tandis que la Basse-Normandie avance unie sur le sujet, toutes les contributions sont toujours les bienvenues.*

Le projet de la future Ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) fait parler. Les réunions publiques, organisées par la Commission particulière du débat public (CPDP), réunissent bon nombre de citoyens, d'élus et d'acteurs concernés. De villes en villes, à travers les trois régions intéressées au projet (Île-de-France, Haute-Normandie et Basse-Normandie), les débats passionnent [1]. Tous les habitants, au même titre que les collectivités, peuvent faire connaître leurs avis lors des réunions publiques bien sûr mais aussi sur le site internet de la CPDP où un forum a été créé pour la première fois. Les « personnes morales » peuvent en outre s'exprimer à travers des cahiers d'acteurs. L'unité de la Basse-Normandie est totale sur le sujet. Les acteurs des trois départements ont ainsi fait le choix d'une plate-forme commune.

Réunis au sein d'une conférence des exécutifs [2], présidée par Laurent Beauvais, le président de la Région Basse-Normandie, tous les élus, de droite comme de gauche, ont décidé de porter une position commune bas-normande en faveur de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) dans la perspective d'un projet territorial normand. « Pour la Basse-Normandie, la perspective d'une ligne nouvelle est une opportunité historique de développement régional que nous avons décidé collectivement de saisir en faisant le choix du consensus territorial, clé de la réussite de notre démarche », ont-ils souligné. Porté à la connaissance de la CPDP (et publié sur son site), les collectivités bas-normandes établissent leur propre cahier d'acteur avec une partie identique reprenant les choix de la Basse-Normandie toute entière. Celui de Caen la mer a été validé par le bureau le 24 novembre et celui du Conseil de développement le 29 novembre. Le débat, lui, se poursuit jusqu'à la fin janvier 2012 et toutes les contributions sont les bienvenues.

A Caen, débat public autour du projet de nouvelle ligne ferroviaire entre Paris et la Normandie le 11 octobre dernier.

[1] Ce débat doit permettre au grand public de s'informer et d'exprimer son opinion. Le maître d'ouvrage du projet, RFF (Réseau Ferré de France), prendra une décision à l'issue du débat public quant à la poursuite, la modification ou l'abandon de ce projet.

[2] La conférence des exécutifs rassemble outre la Région, les trois Présidents de Conseils généraux – Calvados, Manche et Orne – et les cinq Présidents d'Agglomération – Communauté urbaine d'Alençon, Communauté d'agglomération Caen la mer, Communauté urbaine de Cherbourg, Communauté d'agglomération du pays de Flers et Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise.

FIN DU DÉBAT LE 30 JANVIER 2012 À CAEN

Le débat public prend fin en janvier 2012. Les dernières réunions sont thématiques. Après l'aménagement du territoire le 13 décembre à Caen et le développement économique le 15 décembre à Rouen, elles reprennent le 10 janvier avant de s'achever à Caen le 30 janvier.

- ***jeudi 5 janvier :*** *Caen (réunion supplémentaire) (atelier : Trafic et desserte)*
- ***mardi 10 janvier :*** *Le Havre (thème : transports de marchandises) ;*
- ***jeudi 12 janvier :*** *Evreux (thème : enjeux agricoles et environnementaux) ;*
- ***mardi 17 janvier :*** *Paris (thème : financement) ;*
- ***lundi 30 janvier :*** *Caen pour la réunion de clôture du débat public.*

LES PRIORITES DE LA PLATE-FORME COMMUNE

Pour les élus de Basse-Normandie, le scénario rapprochant les deux Normandies afin de donner toute son attractivité à la desserte Rouen-Caen doit être privilégié. L'objectif d'un temps de trajet en 45 minutes permet de surcroît d'optimiser les correspondances en gare de Rouen, notamment vers Le Havre. À ce titre, le scénario A semble le mieux répondre à cet enjeu.

Les priorités :

1 – *un objectif de raccordement de Caen à Paris en 1 h 15, de Cherbourg à Paris en 2 h 15.*

2 – *une liaison de Rouen à Caen en 45 minutes (contre 1 h 30 aujourd'hui).*

3 – *une liaison qui profite au maillage ferroviaire des villes normandes.*

4 – *des arrivées à Paris-La Défense et Saint-Lazare.*

5 – *une interconnexion à la plate-forme aéroportuaire de Roissy.*

6 – *une interconnexion au réseau grande vitesse national et européen.*

7 – *des services de transport favorisant l'accessibilité et des fréquences attractives.*

CÔTÉ PRATIQUE

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

N° vert :
0800 870 000 (appel gratuit)
Mél :
contact@debatpublic-lnpn.org
Site :
www.debatpublic-lnpn.org

Gens du voyage : La mémoire du terrain Poincaré

À l'automne 2012, un projet de construction de 14 logements démarrera sur le terrain des gens du voyage de Poincaré, à la Guérinière (Caen). Destiné au relogement des familles sédentaires, il occupera la moitié du terrain actuel. Afin d'accompagner les gens du voyage dans cette transition, Caen la mer a sollicité l'artiste Axelle Rioult (http://a-rioult.fr) pour monter un projet autour de la mémoire du site. Depuis juin 2011 et tout au long du chantier, elle rencontre les habitants et les témoins de l'histoire du terrain, dont elle collecte la « mémoire vive » et photographie « le passage d'une vie, d'une sédentarité qui reste précaire » sur le site. Le résultat donnera lieu à une exposition et à un ouvrage lors de l'inauguration des nouveaux logements.

Nouvelles aires d'accueil

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, Caen la mer aménage de nouveaux emplacements. 8 places ont déjà été réalisées à Cormelles-le-Royal. 16 emplacements supplémentaires (parcelles de 150 m² avec sanitaires individuels) seront ouverts en fin d'année sur un terrain situé à Bretteville-sur-Odon et Carpiquet. Coût du projet : 1 500 000 €, financés par Caen la mer (1 M€), l'Etat, le Département du Calvados et la CAF. Par ailleurs, une aire de grand passage (4 ha) est en cours d'aménagement entre le canal et l'Orne, à Hérouville-Saint-Clair, pour accueillir les grands rassemblements évangéliques. Elle sera opérationnelle à l'été 2012. Coût du projet : 300 000 €, financés par Caen la mer.

A RETENIR

Hausse de la TVA : un coup dur aussi pour Caen la mer

En décidant de relever le taux de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), le Gouvernement impacte le budget des familles au quotidien mais aussi des collectivités locales.

Perçue par l'Etat, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) vient de revenir dans l'actualité. En relevant son taux réduit de 5,5 % à 7 %, ce qui touchera en premier lieu les familles dans leurs achats du quotidien, le gouvernement impacte une nouvelle fois les collectivités locales. Leurs finances se retrouvent directement sollicitées et leurs politiques en faveur de la culture, notamment, financièrement alourdies. Que ce soit pour l'achat de livres destinés aux bibliothèques ou encore pour les achats de spectacles, la hausse entraînera des surcoûts qui, dans un contexte déjà d'une extrême tension, nuira aux politiques culturelles locales. D'autres domaines, comme la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), devraient être touchés. Les textes officiels sont attendus avec impatience car le budget 2012 est déjà en cours de préparation.

Rendre le périphérique nord fluide et plus sûr

Saturé et dangereux aux heures de pointe, le boulevard périphérique nord va être réaménagé pour le rendre plus fluide. D'un montant de 23,26 millions d'euros (État, Région, Département et Caen la mer), un vaste programme de travaux (début du chantier en 2013) va lui donner une nouvelle physionomie. La portion ciblée se situe entre la Vallée des Jardins et la Porte d'Angleterre, soit 3,6 kms de voirie. Afin de fluidifier le trafic (entre 70 et 90 000 véhicules), des voies d'entrecroisement seront réalisées afin d'aider les automobilistes à s'insérer sur le boulevard et, à d'autres à en sortir. Un tel aménagement existe déjà entre la route de Lion-sur-Mer et la Pierre-Heuzé. Ces futures voies, qui relient la bretelle de sortie du périphérique à la bretelle d'insertion suivante, permettent de maintenir les véhicules sur cette voie sans avoir à rentrer sur le boulevard périphérique. Six réunions publiques ont déjà permis aux usagers de s'informer sur ce projet.

Boulevard de l'Espérance : travaux terminés

Boulevard de l'Espérance.

Les travaux du boulevard de l'Espérance (sur 1 kilomètre), à Cormelles-le-Royal, sont bientôt terminés. Caen la mer a investi seule 2,9 millions d'euros TTC dans ce qui restera comme le plus grand chantier de voirie de l'année 2011. Avec ces travaux, Caen la mer a transformé l'accès à la Zone de l'Espérance, depuis le périphérique, en véritable entrée de ville et facilité les flux routiers. Pour y parvenir, deux ronds-points ont été aménagés afin de fluidifier la circulation et réduire les situations accidentogènes. En parallèle, une piste cyclable a été dessinée pour rejoindre celle de Mondeville. Une soixantaine de nouveaux candélabres moins énergivores ont aussi été installés. Dans quelques semaines, la végétation et les arbres apporteront la touche finale à ce chantier.

Erratum

Le centre de lutte contre le cancer François Baclesse est bien un établissement indépendant du CHU de Caen, contrairement à ce que l'article consacré à la tomothérapie (Sillage n°32, page 10) pouvait laisser entendre. Nous présentons nos excuses au centre François Baclesse et à tous nos lecteurs.

CÔTÉ PRATIQUE

Le prochain conseil

Le prochain Conseil communautaire de Caen la mer se tiendra le vendredi 2 mars 2012. Il sera consacré au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB). La séance, ouverte dès 18h dans l'auditorium de l'Esam Caen-Cherbourg, est publique. L'ordre du jour sera diffusé par voie de presse, sur le site Internet de Caen la mer et sur les réseaux sociaux.

Le chiffre de l'agglo

3 847 390 tonnes

C'est le fret total, en 2010, du port de Caen-Ouistreham, dont :

- 452 811 t céréales
- 89 545 t engrais
- 85 053 t ferraille
- 36 849 t bois exotique et 24 532 t bois du Nord
- 82 960 t sel

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29

RELAIS D'SCIENCES VEUT S'OUVRIR PLUS AU PUBLIC

PROJET - *Dans le cadre des investissements d'avenir, Relais d'sciences veut créer un lieu permanent de culture scientifique et technique, ouvert au public sur l'agglomération caennaise.*

Le projet réside en la création d'un lieu permanent de culture scientifique et technique, provisoirement baptisé " Maison de la Recherche et de l'Imagination " (MRI).

Réputé pour ses manifestations à destination du grand public dans le but de rendre plus accessible la culture scientifique et technique (Bar des sciences, Village des sciences, expositions... - évènements dont Caen la mer est souvent partenaire -) , Relais d'sciences (1) voit désormais son rayonnement prendre de l'ampleur.

Retenu en septembre dernier dans le cadre de l'appel à projets « Développement de la culture scientifique et Egalité des chances » du programme gouvernemental des Investissements d'avenir, le centre de culture scientifique de Basse-Normandie, « activateur de curiosité et lieu de questionnement », va disposer d'une belle enveloppe financière pour mener à bien ses projets. Il ne sera pas seul car c'est en s'alliant avec cinq autres centres en France (Bordeaux, Grenoble, Paris, Rennes et Toulouse) qu'il a pu recevoir 3,115 millions sur les 15 millions d'euros attribués.

Constitué sous forme d'un réseau, le groupement (une première en France) a ainsi imaginé un projet, baptisé « Inmediats » (Innovation pour la médiation dans les territoires). Il vise à réduire les distances sociales, culturelles et territoriales dans la diffusion des sciences et techniques en proposant des modes d'accès innovants pour les publics empêchés ou éloignés de la culture.

« Ici à Caen, le projet réside en la création d'un lieu permanent de culture scientifique et technique, provisoirement baptisé « Maison de la recherche et de l'imagination (MRI) ». Ce centre de sciences « nouvelle génération » mettra à disposition des publics de nouveaux outils technologiques », commente Bruno Dosseur, le directeur de Relais d'sciences. Cette « Maison » devrait héberger également des projets régionaux, des associations et de jeunes entreprises innovantes concernées par la création numérique, pour favoriser l'émergence de projets originaux et de nouveaux usages. « Ce lieu devra bénéficier d'une forte attractivité pour faire entrer chez nous des publics éloignés de cette culture scientifique », affirme le directeur.

(1) En juin dernier, Relais d'sciences a reçu le Trophée Diderot 2011 de l'Initiative culturelle. Ce prix national, remis par la Fédération nationale des musées et centres de sciences (AMCSTI), récompense plus de dix ans d'actions en faveur de la curiosité et de l'imagination de tous.

POUR EN SAVOIR PLUS

Relais d'sciences
Tél. : 02 31 06 60 50
Sites :
www.relais-sciences.org
www.inmediats.fr

UN CONCOURS POUR LES ÉQUIPES DE RECHERCHE

Relais d'sciences, centre régional de culture scientifique et technique de Basse-Normandie, avec le soutien de la Fondation Musée Schlumberger, lance un appel à candidatures pour l'édition 2012 du concours « Têtes chercheuses », doté de 10 000 euros. Destinée aux équipes de recherche de Basse-Normandie, l'épreuve a pour objectif de favoriser et d'encourager les initiatives des laboratoires de recherche en matière de médiation scientifique.

· Toutes les informations relatives à ce concours sont disponibles sur le site Internet : www.relais-sciences.org

CAEN LA MER SE DÉVELOPPE EN SPIRAL 2

RECHERCHE - *Le chantier SPIRAL 2 vient d'être lancé au GANIL (Grand Accélérateur National d'Ions Lourds), sur le plateau nord de Caen. Le projet, d'une grande portée scientifique et économique, est soutenu par la Communauté d'agglomération.*

C'est parti ! La première pierre de SPIRAL 2 (Système de production d'ions radioactifs accélérés en ligne) a été officiellement posée, le 17 octobre dernier, sur le site du GANIL. Le projet vise à construire un nouvel accélérateur capable de produire des noyaux dits « exotiques », c'est-à-dire qui n'existent pas à l'état naturel sur terre. Ils permettront de mener des expériences inédites et d'ouvrir de nouveaux horizons à la physique et à l'astrophysique.

SPIRAL 2 va ainsi donner au GANIL, qui est déjà l'un des quatre plus grands centres internationaux d'étude du noyau atomique, une nouvelle dimension. En plus de doubler la superficie actuelle de ses installations, passant de 11 000 à 20 000 m^2, il doublera aussi son potentiel de recherche. « Avec près de 120 laboratoires utilisateurs dans le monde, le GANIL est déjà un laboratoire reconnu au niveau européen et international, souligne Sydney Gales, son directeur. Mais Spiral 2 va modifier dans les années à venir le paysage de la recherche avec une nouvelle installation unique au monde, à la pointe de la technologie. Il aura des impacts sur les laboratoires utilisateurs eux-mêmes et contribuera à la création de nouvelles branches de recherche en physique. »

Domaines d'avenir

Consciente des enjeux d'un tel projet pour son territoire, Caen la mer l'a déclaré d'intérêt communautaire dès 2006 et a participé à son financement à hauteur de 5,6 millions d'euros. « Le Ganil attire déjà près d'un millier de physiciens sur l'agglomération chaque année, rappelle-t-on à la direction du développement économique de Caen la mer. SPIRAL 2 contribuera encore au rayonnement de Caen la mer, à son attractivité territoriale et économique. » Des entreprises pourraient ainsi être intéressées par cet écosystème scientifique de pointe présent sur le plateau nord de Caen. L'installation de Cyclopharma, qui y a implanté un laboratoire de recherche et production de radiotraceurs ou encore le choix d'IBA, leader belge des cyclotrons à usage médical, de participer au projet de centre de recherche en hadronthérapie, dans le domaine du nucléaire appliqué à la santé, en sont deux exemples récents. « Dans la même stratégie que celle appliquée pour les Transactions Electroniques Sécurisées, Caen la mer se transforme pour mettre en place des technologies de pointe dans les domaines de la recherche et de la santé », appuie Caen la mer.

La construction de SPIRAL 2 devrait s'achever en 2014. Et la production de faisceaux exotiques pourra alors commencer.

** Le GANIL est un laboratoire de recherche fondamentale en physique nucléaire commun au CEA/DSM et au CNRS/IN2P3.*

Marethix s'implante à Caen la mer

Marethix Industries s'installe sur le port de Caen, dans Norlanda 3, les anciens locaux de Yacht Industries, récemment achetés par Caen la mer. L'entreprise y construira des bateaux innovants, fonctionnant grace aux énergies renouvelables. « Plusieurs sites étaient en lice, mais c'est Norlanda 3 que les grands acteurs locaux dont Caen la mer, Synergia et la CCI de Caen Normandie nous ont convaincu d'exploiter, explique Eric Le Quéré, son PDG. Ce site est parfaitement approprié à nos activités, d'autant qu'il existe localement un outil industriel et un environnement académique de pointe, comme les compétences techniques et technologiques nécessaires pour construire nos navires dans d'excellentes conditions. » La production débutera au cours du premier semestre 2012, par une flotte de six bateaux. Marethix compte ensuite atteindre sa vitesse de croisière avec 12 navires par an et recruter 45 personnes d'ici à 3 ans.

Mondeville sur la bonne voie

Avec l'implantation récente du village des sports Oxylane et de la plateforme logistique de Décathlon, comme l'avancement du projet de nouveau centre commercial Mondeville 1 (face à Mondeville 2), la zone d'activité commerciale de Mondeville se développe. Et avec elle la circulation automobile. Pour fluidifier le trafic déjà dense dans ce secteur et anticiper son évolution, deux projets sont en cours. Le premier prévoit le doublement de la D613 en 2x2 voies entre le rond-point de Leroy Merlin et celui d'Oxylane. Le second, déclaré d'intérêt communautaire par Caen la mer, prévoit la réalisation d'une nouvelle bretelle de sortie « Etoile/Mondeville 2 » (au nord du centre commercial) sur l'autoroute A13. L'agglomération participera à hauteur de 25% au financement de ce projet qui représente un montant global de 3,6 millions d'euros, 75 % étant pris en charge par les surfaces commerciales.

ORANGE LABS INNOVE À CAEN LA MER

TECHNOLOGIES - *France Telecom Orange compte 15 centres de recherche et de développement dans le monde (les Orange Labs), dont celui de Caen, qui emploie 240 chercheurs et ingénieurs. Une de ses spécialités : le développement d'applications mobiles sans contact.*

Houssem Assadi, directeur du laboratoire " Sécurité et Transactions de confiance " d'Orange Labs.

Une Très Grande Boutique Orange, la 14e du genre en France, a vu le jour en octobre 2011, rue de Strasbourg, en plein centre-ville de Caen. Un espace de 265 m² dédié aux services de l'opérateur, avec une particularité locale : un linéaire de mobiles permettant le paiement sans contact, grâce à la technologie Near Field Communication (NFC). « Caen en est le berceau », souligne Delphine Ernotte, directrice exécutive d'Orange France. Le NFC est aujourd'hui l'une des spécialités du centre caennais de recherche et de développement de France Telecom Orange, implanté dans le quartier Beaulieu (Caen) depuis 1983. Une équipe de 40 chercheurs et ingénieurs, sur les 240 personnes employées sur le site, travaillent sur la technologie NFC depuis 2005, sous la conduite de Houssem Assadi, directeur du laboratoire « Sécurité et Transactions de confiance », d'Orange Labs. « Le NFC a été découvert il y a une dizaine d'années déjà, par Sony et Philips Semi-Conducteurs devenu NXP, rappelle-t-il. Ce qui est nouveau, c'est son arrivée sur les téléphones mobiles et la mise au point de nouvelles applications destinées à offrir très prochainement toute une palette de nouveaux services utiles au quotidien pour les usagers ».

À Caen la mer, Orange Labs dispose d'un terrain fertile pour le développement de ces nouvelles applications. Au sein du pôle des Transactions Électroniques Sécurisées, dont il est membre fondateur, et en partenariat avec les collectivités dont Caen la mer, des expérimentations ont déjà vu le jour. C'est le cas de « Payez mobile », testé en 2006 auprès de centaines de commerçants à Caen. Dans le cadre du programme « territoires leaders du sans contact », dont Caen la mer est lauréate, de nouveaux services se mettent actuellement en place, notamment dans les réseaux de transport public, pour acheter des tickets ou gérer son abonnement au stade d'Ornano avec M-Stadium. « Mais le NFC autorise bien d'autres services en plus du paiement », souligne Houssem Assadi, qui promet « de nombreuses nouveautés en 2012 ».

Les Jardins de l'Innovation s'ouvrent à la visite

Au sein du centre Orange Labs, rue des Coutures à Caen, les Jardins de l'Innovation sont un espace de présentation et de démonstration des applications développées par les 240 chercheurs et ingénieurs sur le site. Ces Jardins, où sont accueillis des salariés du groupe, mais aussi les représentants de collectivités ou des clients grands comptes, tendent à s'ouvrir davantage au public. Des visites vont être proposées par l'office de tourisme de Caen. La prochaine aura lieu le vendredi 3 février de 14h30 à 16h (sous réserve de l'activité de l'entreprise).

RENSEIGNEMENTS
Tél. : 02 31 27 14 14

Un espace numérique pour les entreprises

*Début 2012, les entreprises auront à leur disposition un espace numérique sur le campus Effiscience, à Colombelles : **le Forum digital**. Au sein du bâtiment Érable, Caen la mer vient d'aménager un espace de 1000 m², entièrement dédié au numérique. Le Forum digital proposera une offre de services numériques à haute valeur ajoutée, avec des infrastructures, des services et un accompagnement. « L'objectif est d'offrir à tous les professionnels, et en particulier aux PME et TPE, un lieu d'appropriation des outils informatiques et numériques grâce à des formations, mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges avec un espace "co-working" (travail partagé) et un show-room présentant les solutions innovantes développées en région », explique Synergia. Car le projet, porté par Caen la mer, en partenariat avec l'Echangeur Basse-Normandie, l'association Novea, le pôle ATEN (qui accompagne les entreprises dans l'utilisation des nouvelles technologies) et le pôle Transactions Électroniques Sécurisées, et géré par Synergia, vise aussi à promouvoir et à soutenir le savoir-faire régional en matière de technologies de la communication. L'espace comprend ainsi sur 600 m² : un hôtel de projets pour les entreprises adhérentes au pôle TES et des bureaux en pépinière (ou en hôtel d'entreprises) destinés à héberger de jeunes entreprises innovantes dans le domaine du numérique.*

RENSEIGNEMENTS
Synergia : Ludivine Bigot, tél. 02 31 46 74 54 ou ludivine.bigot@synergia.fr

Ikea : départ en fanfare

Le géant suédois de l'ameublement a ouvert son 29ème magasin le mercredi 2 novembre 2011 à Fleury-sur-Orne, après moins d'un an de travaux. L'arrivée de l'enseigne était très attendue dans l'agglomération. Plus de 18 000 visiteurs ont été accueillis la première journée. Le magasin, qui emploie 240 salariés dont 210 recrutés localement, s'étend sur une surface de 19 000 m², où il présente quelque 9 500 références. Autour, le projet d'Inter Ikea, sur une surface de 55 000 m², est toujours d'actualité. Le nouveau centre commercial pourrait voir le jour dans 3 ans.

DOSSIER

CAEN LA MER, LE PROJET EN MARCHE POUR 2020

Depuis 2009, Sillage fait le point régulièrement sur l'état d'avancement du projet d'agglomération [1] de Caen la mer et sur toutes les opérations qui le composent. Beaucoup sont désormais lancées, certaines sont déjà terminées. Entrons dans le détail.

PRIORITÉ 1
Compétitivité, rayonnement et prospérité

Objectif stratégique n°1
Une agglomération « capitale de l'innovation » qui attire les fonctions métropolitaines supérieures

Objectif stratégique n°2
Attirer, soutenir et fidéliser entreprises et emplois

Objectif stratégique n°3
Le tourisme : un secteur économique à investir

PRIORITÉ 2
Logement et solidarité

Objectif stratégique n°4
L'habitat : relancer et densifier

Objectif stratégique n°5
Caen la mer : une agglomération solidaire

PRIORITÉ 3
Mobilité, accessibilité et transports publics

Objectif stratégique n°6
Des modes de déplacements cohérents et doux

Objectif stratégique n°7
Une agglomération mieux équilibrée, donc plus ouverte et plus attractive

PRIORITÉ 4
Culture et sports

Objectif stratégique n°8
Elargir et diversifier l'offre sportive

Objectif stratégique n°9
La culture pensée à l'échelle de l'agglomération

PRIORITÉ 5
Le développement durable au cœur de chaque action

Objectif stratégique n°10
L'agenda 21 : des engagements coordonnés et mobilisateurs

Objectif stratégique n°11
Garantir une approche globale de l'éco-responsabilité

Objectif stratégique n°12
Développer la solidarité et la citoyenneté intercommunales

[1] version adoptée au Conseil communautaire du 1er octobre 2010 après examen par le Conseil de développement.

Construire ensemble

Le Conseil communautaire, mis en place en avril 2008, œuvre autant pour mener les réflexions collectives nécessaires au choix d'actions pertinentes que pour lancer la réalisation effective et concrète de projets.
Avec le projet d'agglomération, chacun peut avoir une vision globale des multiples chantiers et services, grands et plus modestes, qui sont pour beaucoup d'entre eux entrés en phase opérationnelle. Certains sont d'ores et déjà terminés. Pour la troisième fois, votre magazine fait le point sur l'état d'avancement des actions conçues et réalisées par vos conseillers communautaires et les agents de Caen la mer.

Horizon 2020 : dessiner une agglo

Priorité 1
Compétitivité, rayonnement et prospérité

1a **Implantation d'un Datacenter :** centrale de stockage numérique mutualisée à destination de la filière locale des technologies de l'information et de la communication.
10 000 000 €
A l'étude

1b **Implantation d'un ENE :** espace numérique dédié aux entreprises et à l'innovation (ouverture prévue en 2012).
970 000 €
En cours

2 **SPIRAL II :** participation à un nouvel équipement de recherche.
5 600 000 €
En cours

3 **CYCERON :** extension du centre de recherche, participation à l'immobilier.
1 000 000 €
Réalisé

4 **UFR Médecine :** participation à la restructuration.
2 000 000 €
En cours

5 **Extension ENSICAEN (phase 2) :** poursuite de l'agrandissement de l'école d'ingénieurs (ouverture septembre 2015).
18 500 000 €
• Caen la mer : 5 313 640 €
• Participations des partenaires (État, Région, Union Européenne) : 13 186 360 €
En cours

6 **Plateau nord :** création d'un parc scientifique, universitaire et d'entreprises.
A l'étude

7 **Cluster « écoénergie et écoconstruction » :** études pour la reconversion du site du Quartier Koenig par un cluster (filière complète recherche/formation/production) lié à l'écoénergie et à l'écoconstruction.
A l'étude

8 **Zone commerciale de Fleury-sur-Orne :** accompagnement du développement d'un grand espace commercial autour du projet IKEA (ouvert depuis le 2 novembre 2011).
(soit 150 000 000 d'euros d'investissement privé)
Réalisé

9 **Réalisation de pépinières et hôtels d'entreprises :** Plug'nWork et Innovaparc (Colombelles) ; Norlanda 1, 2, 3 (Caen)
20 500 000 €
Réalisé
Future pépinière Côte de Nacre (Caen)
8 800 000 €
A l'étude

10 **Ardenne :** études pour la création d'une nouvelle zone d'activités économiques.
A l'étude

11 **Campus technologique :** réalisation d'une nouvelle zone d'activités économiques.
4 800 000 €
En cours

12 **Clos de la Hogue :** réalisation d'une nouvelle zone d'activités économiques.
En cours

13 **Lazarro III :** études pour l'agrandissement de la zone d'activités économiques.
En cours

14 **Martray 2 :** études pour l'agrandissement de la zone d'activités économiques.
A l'étude

22 **La Maslière :** zone communautaire d'habitat, 37 hectares (dont 9 premiers hectares à l'étude).
7 040 000 €
A l'étude

23 **Les Hauts de l'Orne :** zone communautaire d'habitat, 90 hectares, environ 1 800 logements.
70 000 000 €
En cours

Priorité 2
Logement et solidarité

15 **Accueil gens du voyage :** création d'un nouveau terrain à Fleury-sur-Orne.
A l'étude

16 **Accueil gens du voyage :** création d'un nouveau terrain à Bretteville-sur-Odon.
1 500 000 €
Réalisé

17 **Accueil gens du voyage :** création d'un terrain de grands rassemblements à Hérouville-Saint-Clair.
300 000 €
Réalisé

18 **Terrain Poincaré :**
* relogement des familles sédentarisées.
En cours
* réalisation d'un projet d'habitat adapté.
1 400 000 €
En cours

19 **Cap Horn :** reconstruction du centre d'hébergement d'urgence.
2 800 000 €
En cours

20 **Ifs plaine nord-est :** zone communautaire d'habitat, 2 hectares.
8 610 000 €
En cours

21 **Jean Jaurès :** zone communautaire d'habitat, 18 hectares, environ 800 logements. Livraison des premiers logements en 2012.
16 000 000 €
En cours

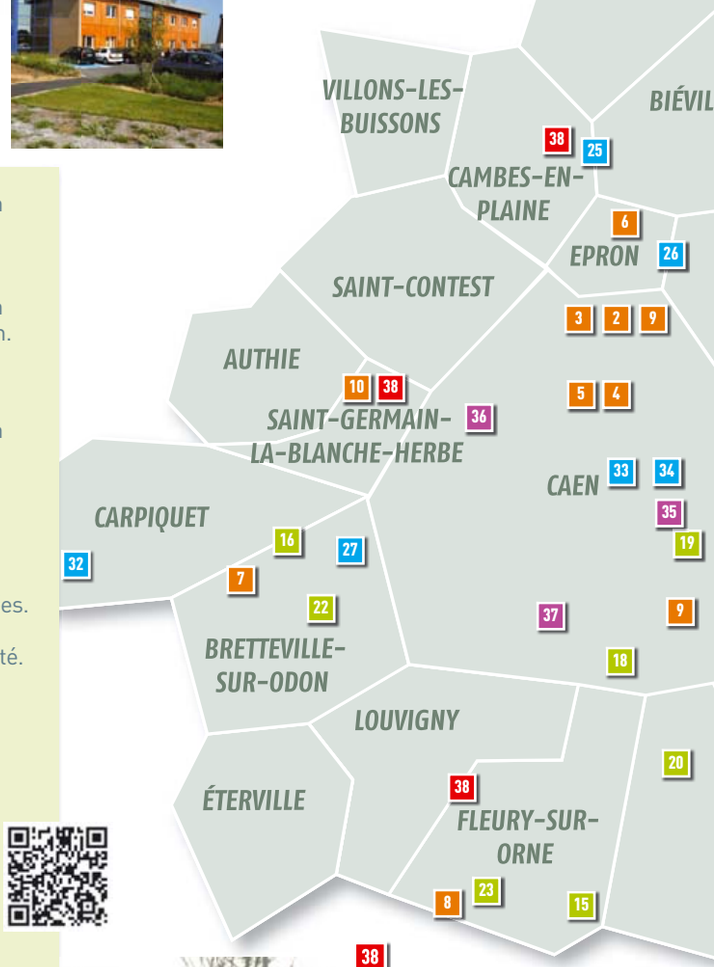

mération équilibrée et ambitieuse

Priorité3

Mobilité, accessibilité et transports publics

24 Boulevard de l'Espérance :
2 900 000 €
Réalisé

25 Prolongement boulevard Weygand :
35 000 000 €
A l'étude

26 Boulevard Urbain Nord (tronçon Est) :
30 000 000 €
A l'étude

27 Boulevard des Pépinières et échangeur :
33 000 000 €
A l'étude

28 Boulevard industriel
33 000 000 €
A l'étude

29 Périphérique Nord : participation à la mise en sécurité.
5 720 000 €
En cours

30 Liaison Demi-Lune/Porte d'Angleterre : étude pour la réalisation de la liaison via la presqu'île de Caen.
300 000 €
A l'étude

31 Digues et épis : travaux et entretien.
1 000 000 €
A l'étude

32 Maintien des fonctionnalités actuelles de l'aéroport :
* resurfaçage de la piste et mise aux normes.
6 700 000 €
Réalisé
* étude de développement.
A l'étude

33 Gare SNCF 1 : participation aux études et aux travaux pour l'accessibilité « PMR » (personnes à mobilité réduite) de la gare de Caen.
780 000 €
En cours

34a Gare SNCF 2 : participation à l'expérimentation (sur 3 ans) d'une liaison TGV Caen/Roissy/Dijon.
700 000 € par an
Interrompu par la SNCF

34b Voie pédocyclable : réalisation d'une voie pédocyclable de 4,3 km entre Colombelles et Mondeville, par l'ancienne voie de chemin de fer minier.
1 145 000 €
En cours

Priorité4

Culture et sports

35 BMVR : réalisation d'une Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR) sur la presqu'île de Caen (ouverture 1er trimestre 2016).
60 760 000 €
• Caen la mer : 27 271 731 €
• Participations des partenaires (État, Région, Département) : 33 488 269 €
En cours

36 Bibliothèque Folie-Couvrechef : travaux et déménagement.
1 000 000 €
Réalisé

37a Stade nautique :
* travaux de mise en sécurité, d'accessibilité et de confort.
2 100 000 €
Réalisé
* reconstruction sur site. Travaux phasés pour maintenir des bassins ouverts (fin des travaux en juin 2015).
27 000 000 €
• Caen la mer : 14 155 860 €
• Participations des partenaires (État, Région, Département) : 12 844 140 €
En cours

37b Cinéma d'art et essai : Café des Images : passage au numérique et accessibilité. Fin des travaux en 2012.
1 100 000 €
En cours

37c Poste de secours : Construction d'un nouveau poste de secours à Lion-sur-Mer.
A l'étude

Priorité5

Le développement durable au cœur de chaque action

38 Aménagement des parcs péri urbains
4 000 000 €
1 - PPU Cambes
2 - PPU Orne-Odon
3 - PPU Vallée du Dan
A l'étude
4 - PPU Abbaye d'Ardenne
En cours

39 Géomines : nouveau réseau de collecte des eaux usées (9 km).
8 700 000 €
Réalisé

D'AUTRES PROJETS SUR TOUTE L'AGGLOMÉRATION :

Priorité1

• Aides à l'implantation d'entreprises : 19 000 000 € sur 6 ans.
En cours

• Restructuration des zones d'activités économiques existantes : 40 000 000 € sur 10 ans.
A l'étude

• Réalisation de nouvelles zones d'activités économiques : 37 000 000 €.
En cours

• Maison des syndicats : réalisation d'une nouvelle structure.
A l'étude

• CIDEME sud : études pour la réalisation d'une nouvelle structure au sud de l'agglomération.
A l'étude

• Economie du livre : études pour la création d'un cluster (filière complète recherche/formation/production) autour de l'économie du livre.
A l'étude

• Aires camping-cars : études pour la réalisation de 3 aires d'accueil.
A l'étude

Priorité2

• Programme Local de l'Habitat (PLH) : Programme 2010-2015 adopté par le conseil communautaire en 2011. 33 371 000 € en investissement et 6 800 000 € en fonctionnement.
En cours

• Zones Communautaires d'Habitat (ZCH) : études sur de nouvelles zones 1 100 000 €
A l'étude

• Bâtiments communautaires : entretien et travaux.
7 800 000 € sur 6 ans.
En cours

Priorité3

• Parcs relais : études pour la réalisation d'un schéma des parcs relais.
100 000 €
En cours

• Réseau cyclable communautaire : mise en œuvre directe et participation aux projets communaux.
6 200 000 €
En cours

• Transports en commun (Viacités) : études pour la création d'une 2ème ligne « TSCP » (transports en commun en site propre).
En cours

• Transports en commun (Viacités) : mise en œuvre du nouveau réseau (septembre 2009).
› Augmentation de 1,3 M€ à partir de 2010 de la participation de Caen la mer à Viacités (total pour 2010 : 10,5 M€).
Réalisé

• Plan de déplacements : participation aux plans de déplacements des entreprises.
En cours

• LNPN : mobilisation pour défendre les intérêts de l'agglomération dans le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie.
En cours

Priorité4

• Réseau de lecture publique : mise en œuvre et animations d'un réseau de bibliothèques de proximité.
En cours

• Complexe nautique sud : étude pour la création d'un nouvel équipement sportif.
A l'étude

Priorité5

• Nouvelle déchèterie : étude et travaux pour compléter le réseau communautaire.
A l'étude

• Collecte des textiles usagés : création d'un réseau de 80 bornes de collecte, par apport volontaire, de textiles usagés.
Réalisé

• Nouvel agenda 21 : pour coordonner l'ensemble des politiques de l'agglomération dans une même logique de développement durable.
Lancé au cours du premier semestre 2011.
En cours

Retrouvez ces données sur le site Internet de Caen la mer :

Caenlamer
Communauté d'idées, agglomération d'énergies

La Feuille

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE,
LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Décembre 2011 n° 14

LA CHASSE AUX DÉCHETS EST OUVERTE

Aujourd'hui, un habitant du territoire de l'agglomération produit 366 kilos de déchets par an, soit plus d'1 kilo par jour. En 2015, il ne devra pas dépasser les 341 kilos. Le programme d'actions pour y parvenir se concrétise.

Inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le programme local de prévention des déchets avance bon train. Signé en janvier 2011, il prévoit de réduire de 7 % la production de déchets sur l'agglomération d'ici 2015. Le diagnostic du territoire et l'analyse des gisements, seront prochainement finalisés. Un programme d'actions devrait donc démarrer début 2012. « Nous avons déjà défini les grandes orientations qui permettront d'atteindre notre objectif », explique Nathalie Euzenne, chargée de prévention au Syvedac[1]. L'accent sera mis sur l'information et la sensibilisation, notamment auprès des scolaires et du grand public. La collectivité devra, dans ce cadre, montrer l'exemple. À ce titre, une action a déjà démarré en novembre 2011. 11 élus et agents du Syvedac se sont portés volontaires pour devenir des foyers tests. Pendant trois mois, ils vont peser leurs ordures ménagères et déchets recyclables. Sans changer leurs habitudes durant le premier mois, puis en incluant trois gestes de prévention durant les deux autres mois.

Atelier " Comment cuisiner avec les restes ? " proposé par madame Le Crom aux Sables Animés.

Réparer, éviter les déchets toxiques…

« Dans le cadre de notre programme d'actions, nous allons également mettre l'accent sur la nécessité parfois de ne pas jeter. Certains produits (ordinateurs, vêtements…) peuvent être réparés ou donnés à une association pour retrouver une seconde vie. »
Le programme local de prévention des déchets prévoit, par ailleurs, de sensibiliser la population à la nocivité des déchets toxiques et à l'utilisation de solutions alternatives, comme la fabrication de purin d'ortie ou la rotation des cultures au jardin. « Ces déchets, particulièrement nocifs, doivent être apportés en déchèterie. »
D'autres actions très concrètes, d'inspiration nationale, sont envisagées, comme la réduction des imprimés publicitaires avec l'autocollant « stop pub » et la promotion du compostage en pied d'immeuble ou dans les écoles. Une part très large du programme sera également consacrée au gaspillage alimentaire. Et ceci n'est que le début.

[1] Syndicat pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise auquel appartient Caen la mer. Il compte 93 communes et 290 000 habitants

Pour en savoir plus : syvedac.org

POUR LES FÊTES, METTEZ VOS POUBELLES AU RÉGIME !

Les fêtes de fin d'année sont propices à la production de déchets : papier cadeaux, nourriture en excès… Les habitants de l'agglomération jettent en moyenne 20 kilos de nourriture par an dont 7 kilos de produits non déballés. Une attitude qui s'accentue notamment pendant les fêtes de fin d'année. Sans oublier la magie de Noël, il est tout de même possible de faire quelques bons gestes pour bien terminer l'année.

- *Préférez les appareils avec des batteries et accumulateurs plutôt que des piles.*
- *Utilisez des emballages réutilisables (sac en tissu, boîte en bois…)*
- *Rapportez vos bouteilles en verre dans les colonnes d'apport volontaire. Vous participerez ce faisant, à l'opération Téléthon 2011 spéciale verre (du 3 décembre 2011 au 3 janvier 2012)*
- *Sur la table revenez aux charmes d'une décoration naturelle et des serviettes et nappes en tissu.*
- *Rapportez votre sapin en déchèterie ou présentez-le à la collecte des déchets verts.*

TROIS AMBASSADEURS POUR MIEUX TRIER

Trois jeunes d'une vingtaine d'années parcourent les rues de l'agglomération pour inciter les habitants à trier plus et mieux.

Emmanuelle, Sandy et Harald, ambassadeurs du tri, apportent conseils et bons plans pour trier les déchets ou en réduire la quantité.

Le Syvedac vient de renforcer ses équipes avec l'arrivée de trois ambassadeurs du tri. Ces derniers ont été mis à la disposition de Caen la mer afin d'améliorer la qualité du tri et d'en augmenter les quantités. Ils parcourent l'agglomération et frappent aux portes, organisent des rendez-vous sur des lieux publics pour dispenser conseils et bons plans sur le traitement des déchets ou, tout simplement, des astuces pour ne pas en produire. L'autre grand volet de leur action est tourné vers les scolaires. « Nous travaillons sur un projet pédagogique en lien avec l'Inspection Académique du Calvados », précise Angélique Varin, chargée d'information aux usagers. D'autres projets sont également en cours d'élaboration pour la formation de public relais, de personnel administratif...
Recrutés en 2011, Emmanuelle, Sandy et Harald sont particulièrement motivés. Tous les trois âgés d'une vingtaine d'années, se sont engagés dans des démarches de développement durable et se sentent responsables du monde de demain. En France, il existe 2 000 ambassadeurs du tri. N'hésitez pas à bien les accueillir !

EN BREF

Un ambassadeur du tri en poche

Une application pour Smartphone pour vous aider à trier. Eco-Emballages a sorti un guide du tri qui référence l'ensemble des déchets ménagers et propose une ou plusieurs solutions pour chaque cas : trier, composter, apporter à la déchèterie, donner... L'application se propose en plus de vous indiquer la déchèterie la plus proche.
Site : tri-recyclage.ecoemballages.fr

Attention encombrants !

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir de la collecte, leur longueur ne doit pas dépasser 1,50 mètres et leur poids 50 kg. Ils doivent être facilement collectables et ne pas présenter de danger pour les agents qui les collectent. Attention : les appareils électroménagers doivent être amenés à la déchèterie ou redonnés à un distributeur, sur le principe du « un pour un ».

Une décharge, comment ça fonctionnait ?

La Caverne aux déchets, située sur l'ancienne décharge de la Colline aux oiseaux, présente une coupe de terrain montrant différentes couches de déchets des années 1970 et leur décomposition. Cet abri, aujourd'hui réhabilité, permet notamment de comprendre comment la gestion des déchets a évolué et l'intérêt du recyclage.

MARCHER EN PÉDIBUS VERS L'ÉCOLE, C'EST LE PIED

DÉPLACEMENTS - *Autobus pédestre, le pédibus est un mode original de ramassage scolaire. Un groupe d'enfants, conduit par des adultes bénévoles, effectue à pied le trajet de la maison à l'école. Une ligne, des arrêts, des horaires et des accompagnateurs pour aller à l'école en toute convivialité, en sécurité et sans polluer.*

LES « VERTUS » DU PÉDIBUS

Forme et santé : *marcher tous les jours, c'est bon pour la santé de l'enfant et des adultes accompagnants.*
Apprentissage et sécurité : *aller à l'école à pied, c'est " apprendre la rue ", ses codes et ses dangers. C'est un grand pas vers l'autonomie. C'est aussi réduire le stationnement aux abords des écoles et le trafic automobile. Ces apprentissages sont complémentaires aux programmes scolaires.*
Entraide et convivialité : *créer une ligne de pédibus, c'est se rendre service entre parents. C'est une occasion d'échanger et de discuter entre voisins.*
Environnement : *diminuer la pollution liée à la circulation, c'est favoriser le bien-être de la planète et de tous.*

Caen la mer, à travers Viacités, syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération, entend agir sur la chaîne des déplacements bien au-delà des seuls transports en commun. C'est ainsi que Viacités met tout en œuvre pour développer des pédibus, véritables autobus pédestres pour les enfants des quelque 80 écoles maternelles, élémentaires et primaires (écoles publiques et privées) implantées sur les 29 communes de Caen la mer.
Les lignes de pédibus existantes (d'une longueur moyenne de moins d'un kilomètre), fonctionnent comme un bus... mais à pied. Les parents déposent leurs enfants à l'arrêt. Les accompagnateurs, munis d'un gilet jaune, sont responsables d'un groupe qui compte généralement 6 à 8 jeunes. Comme un bus, il démarre toujours à la même heure. Si besoin est, des arrêts intermédiaires sont placés sur la ligne. « Le pédibus comporte de nombreux avantages (lire encadré) et son succès repose sur trois principes », relève Cécile Joly, mère de trois enfants, qui pratique le pédibus depuis 2005 au sud de Caen vers la maternelle Guynemer et l'élémentaire Victor Lesage. « Il faut s'appuyer sur un nombre suffisant de familles intéressées par la démarche, créer un parcours sécurisé et, enfin, trouver des accompagnateurs qui s'engagent sur toute l'année scolaire. »

Aide technique et campagne d'information

Caen la mer, par l'action de Viacités, accompagne les bénévoles, les associations de parents d'élèves, les écoles et les communes dans la création de pédibus. Grâce au partenariat mis en place, l'Inspection Académique du Calvados, l'Agence Régionale de Santé (ARS Basse-Normandie), l'Ademe [1], la ville de Caen, une fédération d'associations de parents d'élèves, le Graine [2] et Air Com sont mobilisés et deviennent des sources de sensibilisation et de conseil sur les pédibus. En juin dernier, un dépliant et une note de l'inspecteur d'Académie ont permis d'informer les enseignants sur l'intérêt des pédibus. Il a été demandé aux directeurs d'école d'aborder le sujet avec les parents lors des réunions de rentrée et de conseils d'école. En novembre, Viacités a fait parvenir aux établissements scolaires « une boîte à outils » avec notamment un film et des fiches techniques élaborées par l'Ademe pour faciliter l'organisation pratique du pédibus.

Un conseiller en mobilité à Viacités est disponible pour aider les communes, les parents et les écoles dans la mise en place des lignes. « Pour chaque projet, nous participons à la réalisation d'un diagnostic », tient à préciser Eric Vève, Président de Viacités. « L'occasion, par exemple, de revoir ou d'installer des aménagements de voirie pour sécuriser les trajets et les abords de l'école ».
Chaque création de pédibus donne lieu à la signature d'une charte d'engagement pour l'année scolaire entre l'école, la commune et Viacités. Si la création de pédibus est une priorité, Viacités entend travailler à leur pérennisation. C'est ainsi qu'à chaque rentrée scolaire, ils sont relancés et adaptés.

Vous souhaitez mettre en place une ligne de pédibus ?
Contactez le conseiller en mobilité à Viacités - 02 31 25 45 80.

[1] Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
[2] Groupe Régional d'animation et d'initiation à la Nature et l'Environnement.

VOIE VERTE COLOMBELLES/GIBERVILLE/MONDEVILLE

Caen la mer aménage une voie verte sur l'ancienne ligne de chemin fer minier, à Colombelles, Giberville et Mondeville. Elle sera ouverte aux piétons et cyclistes au printemps 2012.

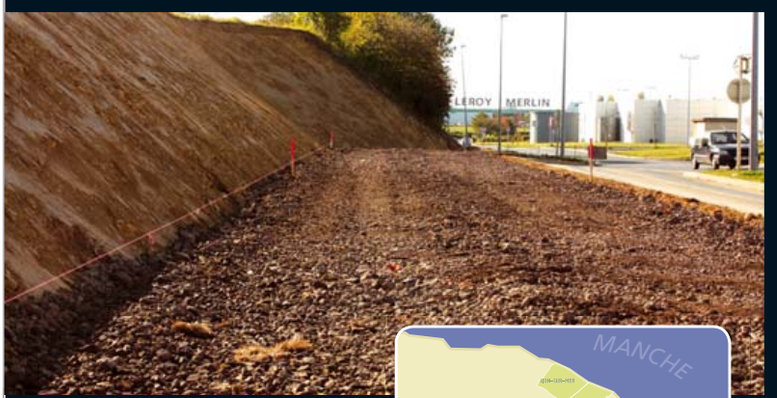

***Les travaux** ont commencé à Mondeville.*

***Illustration** de ce que sera la future voie verte..*

Le projet

La voie verte permet aux promeneurs, à pied ou à vélo, de traverser les communes de Colombelles, Giberville et Mondeville, depuis le campus Effiscience jusqu'à Mondeville 2. D'une longueur de 4,3 km, elle emprunte l'ancienne ligne de chemin de fer qui reliait autrefois la SMN aux mines du sud de Caen. La voie est bitumée et bordée de zones paysagères. Quatre rampes d'accès (voir plan) sont aménagées, avec possibilité de stationnement des véhicules à proximité.

Le contexte

Le projet s'inscrit dans le schéma de pistes cyclables de l'agglomération, adopté en 2007, qui vise un maillage continu du territoire de l'agglo. Elle est un tronçon d'un futur « périphérique vert ». Le réseau compte aujourd'hui 220 km de pistes, voies et chemins cyclables, qui ne sont pas encore tous reliés les uns aux autres. Environ 160 km de pistes supplémentaires sont envisagés à terme.

Le chantier

Les rails ayant déjà été déposés, le chantier consiste à dégager la piste, ôter le ballast qui doit être concassé puis réemployé pour structurer la voie, bétonner, aménager les abords (plantation de 11 600 plantes et 250 arbres), poser le mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique, arceaux à vélo, poubelles...) et de sécurité (éclairage public, barrières pivotantes, signalétique).

VOIE VERTE NORMANDIAL - MONDEVILLE 2

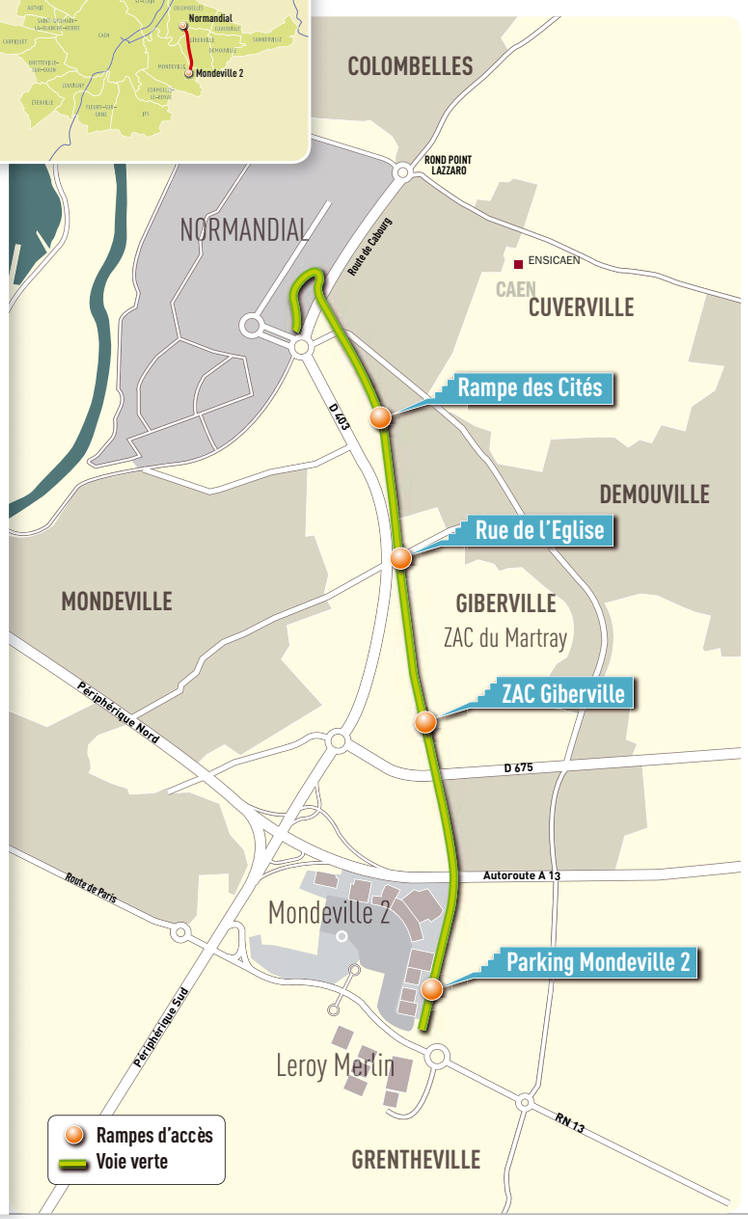

LE CALENDRIER

Démarrage des travaux :
en septembre 2011
Livraison :
au printemps 2012

LE BUDGET

Le coût des travaux est de 1 145 000 euros, financé à parts égales par :
- *Caen la mer*
- *Région Basse-Normandie, dans le cadre du volet territorial du Contrat de Plan Etat-Région 2007-2013.*

LES ENTREPRISES

Maître d'ouvrage :
Caen la mer
Maître d'œuvre :
IRIS Conseil
Voiries, réseaux, signalisation, serrurerie :
SCREG
Espaces verts et mobiliers urbains :
ISS Espaces Verts
Eclairages publics :
FORCLUM

C'est dans le projet !

La voie verte entre dans le projet d'agglomération adopté en 2009. Elle s'inscrit dans le cadre de ses priorités 3 (« Mobilité, accessibilité et transports publics ») et 4 («Le développement durable au cœur de chaque action »). Caen la mer se positionne ainsi en faveur des modes de déplacements doux dans une logique d'intermodalité : développement de l'offre de transports en commun et d'un réseau de voies cyclables cohérent et abouti.

GIBERVILLE :
GÉRARD LENEVEU - MAIRE DEPUIS 2008

LA FERME D'AMÉLIE

« Je l'ai choisie sans hésiter, car elle bénéficie d'un cadre exceptionnel. Au cœur du marais grondin, qui s'étend sur 120 hectares, la ferme est traversée par la Gronde, un petit ruisseau. L'endroit est très fréquenté par les Gibervillais qui viennent s'y promener, faire du vélo ou encore courir. Elle a été transformée en ferme pédagogique municipale, en 2008, après d'importants travaux (coût de 875 000 euros). Elle est composée d'un gîte rural, de salles d'activités ainsi que d'un poney-club (il héberge 8 poneys et un âne) destiné aux plus jeunes. L'objectif de la structure est de faire découvrir aux enfants de la commune l'environnement qui les entoure par des activités de sensibilisation thématiques (le jardin, les animaux de la ferme, la biodiversité ou encore le poney). Chaque année, près de 1 000 enfants y viennent avec leurs enseignants. L'équipe de la ferme accueille également, du mardi au samedi, dès 16h30, les visiteurs qui désirent participer aux soins des animaux. C'est un temps fort qui permet de les approcher de près et de les caresser. Des balades dans le marais sont proposées régulièrement. Enfin, la ferme accueille l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) des Paniers de la Dives, depuis janvier 2009. Je peux dire que nous sommes fiers de cet endroit. »

IFS : LE CŒUR DU CALVADOS BAT DANS SA FORÊT

La Forêt d'Ifs a 20 ans. Au début des années 1990, elle a été plantée à l'initiative des élus de la commune, motivés par le maire de l'époque, Jean Moulin, parallèlement au projet de création du boulevard périphérique sud. Près de 40 000 arbres ont été plantés (chênes, peupliers, merisiers, érables, hêtres, frênes, mélèzes du Japon et pins laricio) sur 32 hectares. « Les habitants l'apprécient et la commune y organise régulièrement des animations (balades thématiques, Parcours du cœur, Fête de l'agriculture paysanne, chasse aux œufs, cinéma en plein air), précise Jean-Paul Gauchard, le maire de la commune. Mieux encore, la Chambre Départementale des Géomètres-Experts vient de révéler que le centre du département du Calvados était en plein cœur de la Forêt d'Ifs. Le 1er octobre dernier, une table d'orientation a été inaugurée pour immortaliser cette découverte. « La ville va d'ailleurs fêter les 20 ans de la création de la forêt, pendant un an, en organisant des manifestations dont le programme complet est disponible sur www.ville-ifs.fr, le site de la ville », conclut le maire.

Mondeville : au centre-ville en bus

La municipalité de Mondeville innove. Tous les jeudis (jour de marché), un bus sillonne la commune et dessert 15 stations, depuis le 3 novembre 2011. Ce service permet aux habitants de se rendre en ville au moins une fois par semaine. « Il s'agit de faire vivre le marché et le commerce de centre-ville en favorisant le déplacement des personnes âgées, mais aussi des mères de familles, des ados... », souligne le maire, Hélène Mialon-Burgat. Pour être pris en charge, il suffit de s'inscrire en téléphonant au 02 31 35 52 31.

Épron : festival de la radio en mars

Le 10 mars 2012, la commune d'Épron co-organise avec Radio Phœnix, la radio universitaire, le « Festival de la radio ». Cette manifestation fera revivre l'histoire du Village de la radio qui a démarré en 1948, lorsque Francis Bernard, chef du service des relations avec la presse de la RTF, a l'idée de faire parrainer un village dévasté lors des bombardements, par la Radiodiffusion Française. Sélectionnée par un tirage au sort, la commune est baptisée « Épron, Village de la radio ». Le 5 juin 1949, le célèbre animateur Jean Nohain présente une émission de radio, en direct d'Épron, afin de mobiliser et de sensibiliser les auditeurs aux problèmes de reconstruction de la commune.

Périers-sur-le-Dan : travaux de l'église classée

Périers-sur-le-Dan poursuit la restauration de son église Saint-Ouen afin de mettre en valeur son patrimoine. L'édifice, toujours ouvert au culte, et dont les vestiges sont classés « monument historique » depuis 1914, conserve une nef romane à ciel ouvert et un chœur gothique du XIIIe siècle. « Nous faisons des travaux depuis 30 ans, souligne Jacques Le Carpentier, maire de la commune. Après avoir mis en évidence une maçonnerie dite « en arête de poisson » et une large fresque du XIIIe, nous allons démonter puis reconstruire le mur du pignon sous le clocher. » Les travaux devraient démarrer au début de l'année prochaine.

BMVR : UNE GRANDE BIBLIOTHÈQUE POUR DEMAIN

ÉQUIPEMENT CULTUREL - *La future BMVR (Bibliothèque Multimedia à Vocation Régionale) de Caen la mer sera construite sur la presqu'île de Caen. En 2016, l'équipement sera un élément fort dans la politique culturelle de l'agglomération.*

© Cabinet OMA

Un nouveau type de bibliothèque ! Elle est encore dans les cartons du cabinet d'architecte OMA mais, petit à petit, elle se précise. Au lendemain de la présentation de l'Avant Projet Définitif (APD) en bureau communautaire [(1)], la future Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR) a fait l'objet d'une communication publique le 16 septembre. « Elle sera le navire amiral de l'agglomération, un élément visible et attractif », a souligné Philippe Duron, président de Caen la mer. La future BMVR s'inscrira ainsi pleinement dans une société de l'information où les formes de l'écrit évoluent considérablement pour y tenir un rôle alternatif et une place nouvelle. Ce que confirme Clément Blanchet, l'architecte associé à Rem Koolhaas, fondateur de OMA : « dans un contexte d'omniprésence mais aussi de dématérialisation de l'information, elle donnera à comprendre, à découvrir, à confronter les points de vue et offrira aux publics des cheminements multiples. »

Concrètement, le bâtiment, avec sa volumétrie simple et croisée (en forme de croix de Saint-André), sera reconnaissable et lisible dans son environnement. D'une hauteur de 18 mètres, il sera enveloppé de deux types de façades. La lumière naturelle sera présente généreusement dans tout l'espace de lecture et contrôlée à l'aide de stores déroulants en toile.

Le rez-de-chaussée accueillera un vaste hall central traversant, connecté à la ville par deux entrées distinctes qui vont permettre de relier le futur parc au bassin Saint-Pierre (lire en encadré). Un café-restaurant (aile sud), ouvert sur le quai François Mitterrand, un kiosque, un forum citoyen et un auditorium, visible et accessible depuis le hall, complèteront ce niveau.

Le niveau principal de la bibliothèque, au premier étage, présente l'ensemble des fonds accessibles au public. Depuis le centre du bâtiment, via les escalators et l'ascenseur, le public aura accès aux quatre pôles (R+1 et R+2) qui occupent chacune des ailes du bâtiment : les arts à l'est, les sciences humaines au sud, la littérature à l'ouest et les sciences et techniques au nord.

Le dernier niveau du bâtiment se divisera en deux zones : la première formera l'espace jeunesse (aile sud du 3e étage), la seconde comprendra les bureaux de la coordination et le reste de la logistique (principalement située au sous-sol de la bibliothèque).

[(1)] Le coût de la BMVR est estimé à 60 760 000 € :
· Caen la mer : 27 271 731 €
· Participations des partenaires (État, Région, Département) : 33 488 269 €

© Cabinet OMA

Sur la presqu'île de Caen

Le futur équipement culturel de Caen la mer sera positionné sur une parcelle de 5.200 m² de forme trapézoïdale, à la pointe de la presqu'île de Caen. Ce périmètre est appelé à devenir un nouveau quartier, en extension du centre-ville. La Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR) sera, avec le nouveau palais de Justice, l'un des équipements publics de cet espace. Elle sera en lien direct avec, au sud-ouest, une nouvelle place publique ouverte sur le bassin Saint-Pierre et, au nord-ouest, un futur parc. La voie longeant le quai François Mitterrand (c'est son nouveau nom) sera supprimée, déplaçant le trafic sur la rue de Suède et de Norvège. Cette zone sera piétonne.

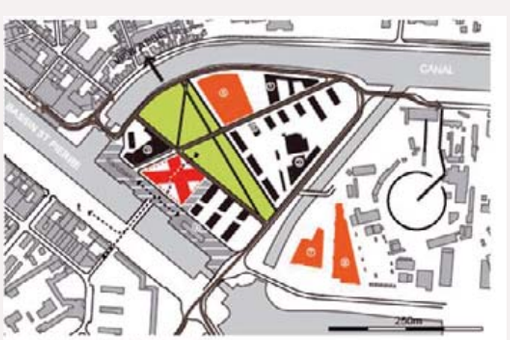

Projet urbain Pointe de la Presqu'île

LE CALENDRIER DU CHANTIER

Pour construire la future Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR), des étapes sont à respecter :

· ***d'octobre 2011 à décembre 2012*** *permis de construire, définition et lancement des marchés publics ;*

· ***à partir de janvier 2013*** *déroulement du chantier (31 mois).*

· ***début 2016 :*** *ouverture (après déménagement de l'ancienne bibliothèque de la place Guillouard).*

STADE NAUTIQUE : LES TRAVAUX DÉBUTERONT EN NOVEMBRE 2012

ÉQUIPEMENT SPORTIF - *Face à l'hippodrome, le stade nautique sera reconstruit sur place. De novembre 2012 à juin 2015, le chantier va transformer totalement l'équipement sportif phare de Caen la mer.*

© Guervilly / Bernard.

Face à la prairie et l'hippodrome, la « piscine » historique de Caen depuis 1966, devenue établissement de la communauté d'agglomération Caen la mer en 2003, va subir une restructuration totale, sur place, lui donnant une nouvelle image en 2015.

« Fonctionnel, moderne, élégant, transparent, accueillant, totalement ouvert sur la ville et sur la prairie et intégrant de nouveaux usages, ce sera un nouveau stade nautique. » Thomas Bernard, architecte associé à Jean Guervilly (qui signe le projet) et chargé du suivi du chantier, a été clair, net et précis dans sa présentation de l'Avant-Projet Définitif (APD) du futur établissement nautique de Caen la mer, en septembre 2011.

Dans un peu plus de trois ans, c'est un équipement sportif et de loisirs tout neuf, complètement transformé, qui ouvrira ses portes. « Il va connaître une métamorphose. On garde le grand bassin extérieur et la fosse, mais tout le reste va changer », résume, de son côté, Philippe Duron, président de Caen la mer. Les travaux vont être réalisés en deux phases : de novembre 2012 à février 2014, trois importantes opérations seront menées (lire le plan : 1, 2 et 3) ; durant la seconde phase (de mars 2014 à juin 2015), les locaux réalisés en première phase seront alors accessibles au public. Les zones 4, 5, 6, 7 et 8 (sur le plan) seront à leur tour en chantier.

Le futur stade nautique sera un lieu adapté à tous : sportifs, familles et enfants, loisirs et compétition. Pour résumer les travaux, les bassins intérieurs (fermés depuis 2008) seront totalement reconstruits et comprendront trois nouveaux bassins éducatifs et de loisirs, le petit bassin de nage extérieur sera couvert et agrandit, un solarium s'étendra le long de la grande façade vitrée actuelle, la fosse à plongeon sera conservée, tout comme le bassin olympique. Enfin, l'entrée unique se fera par le boulevard Yves Guillou (face à la prairie). Coût : voir page 13 n°37a.

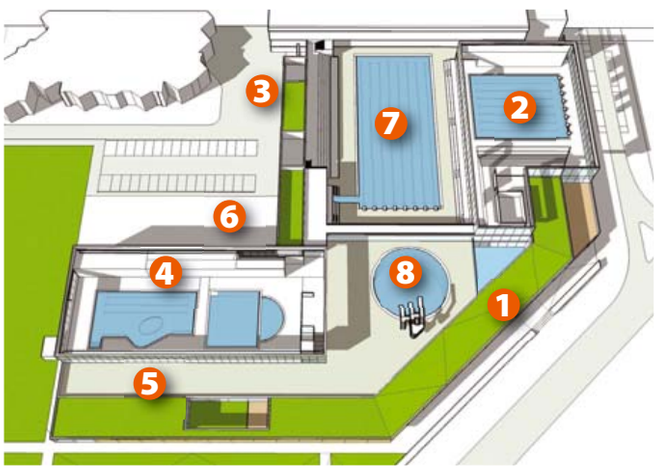

Ouvert pendant les travaux

Un vrai défi ! Pendant toute la durée du chantier, le stade nautique restera accessible aux nageurs. Pendant la première phase (de novembre 2012 à février 2014), le bassin olympique extérieur et la fosse resteront ouverts ; puis, durant la seconde phase (de 2014 à juin 2015), les locaux réalisés en première phase seront accessibles au public, dont le nouveau bassin de nage couvert de 25 mètres avec ses 8 couloirs.

Dans le cadre d'un schéma directeur

Le futur stade nautique est la concrétisation de la première étape du schéma directeur fixé par les élus de la communauté d'agglomération. D'autres étapes devront être franchies pour couvrir tous les besoins identifiés, qu'il s'agisse de rénovation d'équipements existants (piscine du Chemin-Vert à Caen, par exemple) ou de la création de nouveaux établissements (au sud de Caen la mer en particulier).

POUR BIEN SUIVRE LES TRAVAUX

Phase 1 (novembre 2012 à février 2014)

***1 -** Le nouveau bâtiment de l'unique entrée (boulevard Yves Guillou) sera réalisé. Avec une toiture végétalisée, le hall d'entrée permettra immédiatement une vue générale du complexe sportif.*

***2 -** Un nouveau bassin de nage (525 m²) couvert de 25 mètres et doté de 8 couloirs se situera au nord du hall d'entrée. Au centre, la profondeur sera de 3 m pour accueillir la natation synchronisée.*

***3 -** Enfin, un nouveau bâtiment sera construit à l'ouest du bassin olympique : il abritera les équipements nécessaires à la filtration des eaux et une chaufferie sera installée sur le toit-terrasse.*

Phase 2 (de mars 2014 à juin 2015)

***4 -** Après déconstruction de l'actuel bâtiment de l'avenue Albert Sorel (fermé depuis janvier 2008), construction d'un nouveau hall pour les bassins éducatifs et de loisirs de petite et moyenne profondeurs (un bassin d'activités avec 3 lignes d'eau et une plage ludique ; un bassin d'apprentissage ; et une pataugeoire).*

***5 -** Un solarium sera exposé plein sud le long de la façade vitrée du nouveau hall, sur près de 70 mètres.*

***6 -** Une galerie piétonne entre le bassin olympique et la fosse à plongeon offrira aux nageurs en extérieur une nouvelle protection contre le vent.*

***7 -** Le bassin olympique actuel sera conservé, complètement mis en valeur et reconfiguré pour une habilitation en compétition. Un canal permettra de le rejoindre, depuis l'intérieur, en nageant.*

***8 -** La fosse à plongeon proposera un plongeoir à 3 niveaux : 1 mètre, 3 mètres et 5 mètres.*

CES CLASSES QUI LAISSENT LE TEMPS POUR LA MUSIQUE, LA DANSE OU LE CHANT

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE - *À partir du CE1 et jusqu'en terminale, les élèves peuvent intégrer des classes à horaires aménagés qui permettent la pratique d'un instrument, de la danse ou du chant sur le temps scolaire, au Conservatoire. Les inscriptions pour la rentrée 2012 seront closes le 31 mars prochain.*

Le principe est comparable à celui du « sport études ». Il existe aussi des classes à horaires aménagés (CHAM) qui permettent aux élèves de pratiquer une activité artistique sur le temps scolaire. À Caen, le dispositif existe depuis 1994. Il est le fruit d'un partenariat entre l'Inspection académique et le Conservatoire. Les élèves ont le choix entre trois disciplines : musique, danse ou chant. Chaque classe compte 24 places. L'emploi du temps comporte le même programme d'enseignement général que dans une classe traditionnelle, mais prévoit aussi des cours individuels et collectifs dispensés au Conservatoire de Caen la mer.

En primaire, à partir du CE1, ils intègrent les écoles Henri Brunet ou Jean Guéhenno, le collège Pasteur de la 6ème à la 3ème, et le lycée Malherbe s'ils souhaitent préparer un Bac option TMD (Techniques Musique et Danse).

« L'accès à ces classes est ouvert à tous, souligne Hélène-Marie Foulquier, responsable des classes à horaires aménagés au Conservatoire. En CE1, aucun pré-requis artistique n'est exigé, il faut surtout que l'élève en ait envie, et non pas seulement ses parents. Ces classes n'ont pas vocation à former de futurs professionnels, mais bien à faciliter l'apprentissage d'une pratique artistique. »

Autonomie et épanouissement

Au-delà du CE2, intégrer ces classes reste possible suivant les places disponibles et en justifiant cette fois-ci d'un niveau de pratique dans la discipline choisie. En 6ème, les compteurs sont remis à zéro, et le recrutement est ouvert à tous, quel que soit le niveau.

« L'objectif est d'en faire bénéficier un maximum d'élèves. On s'aperçoit que les classes à horaires aménagés développent beaucoup l'autonomie et favorisent l'épanouissement. Intégrer ces classes est une chance », estime Hélène-Marie Foulquier, qui se réjouit d'accueillir des élèves de tous les quartiers et de classes sociales variées. L'enseignement artistique dispensé est entièrement gratuit, pris en charge par Caen la mer.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Pour en savoir plus sur les classes à horaires aménagés, une réunion d'information est proposée le 5 mars 2012, à 20h au Conservatoire, rue du Carel à Caen. Pour l'année scolaire 2012-2013, les inscriptions doivent être déposées ***au plus tard le 31 mars 2012.***

UN FORMULAIRE EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE :

www.caenlamer.fr/conservatoire.

RENSEIGNEMENTS

contacter le secrétariat du Conservatoire au 02 31 30 46 70.

Les équipements culturels - adresses et contacts

Retrouvez tous nos équipements sur : www.caenlamer.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional, Musique et Danse
1, rue du Carel 14050 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Mail : conservatoire@agglo-caen.fr

Orchestre de Caen
1, rue du Carel 14050
Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86
Mail : billeterie-orchestre
@agglo-caen.fr

École Supérieure d'Arts et Médias
17, quai Caffarelli
Tél. : 02 14 37 25 00

Théâtre du Champ Exquis
B.P. 20 Blainville-sur-Orne
Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr

Bibliothèque Centrale de Caen
Place Louis-Guillouard
14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque du Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87
6, rue Jean-Racine
Mail : bibliotheque.cheminvert
@agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84
37, rue des Boutiques
(à partir d'octobre :
4, rue des Boutiques)
Mail : bibliotheque.foliecouvre-chef@agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83
MJC 10, rue des Bouviers
Mail : bibliotheque.gueriniere
@agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85
60, rue Gal-Moulin
Mail : bibliotheque.maladrerie
@agglo-caen.fr

Bibliothèque de Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81
17, place Champlain
Mail : bibliotheque.pierreheuze
@agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Grâce-de-Dieu
Espace Malraux
Tél. : 02 14 37 29 82
Mail :
bibliotheque.gracededieu
@agglo-caen.fr

Bibliothèque du Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86
18, av. des Chevaliers
Mail : bibliotheque.venoix
@agglo-caen.fr

Bibliobus
Place Louis-Guillouard
14053 Caen Cedex
Tél : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre
14 200 Hérouville-St-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail :
bibliherouville@agglo-caen.fr

Bibliothèque Victor Hugo d'Ifs
Esplanade
François-Mitterrand
BP 45 14 123 Ifs
Tél. : 02 14 37 29 93
Mail : bibli.ifs@agglo-caen.fr

Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse
Tél. : 02 31 82 29 87
Mail : cinemalux@cinemalux.org

Café des images
4, Square du théâtre
B.P. 51
14202 Hérouville-Saint-Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70
Mail : cdi@cafedesimages.fr

Espace Jean Vilar
Square de Niederwerrn
14 123 Ifs-Plaine
Tél. : 02 31 82 72 72
Mail : accueil.ejv@free.fr

Les équipements sportifs - adresses et contacts

Patinoire
8, rue Jean-de-la-Varende
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40
Serveur vocal :
02 14 37 29 70
Mail :
patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr

Stade nautique
Avenue Albert-Sorel
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr

Piscine Chemin-Vert
42, rue de Champagne
14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Mail :
piscine.cheminvert@agglo-caen.fr

Piscine Grâce-de-Dieu
60, avenue Père-Charles-de-Foucauld
14000 Caen
Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@agglo-caen.fr

Piscine Montmorency
16, rue des Bouvines
14200 Hérouville Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00
Mail : piscine.montmorency@agglo-caen.fr

LE CONSERVATOIRE SOUFFLE LES 30 ANS DE SON FESTIVAL

MUSIQUE - *Le Festival Aspects des musiques d'Aujourd'hui fête ses 30 ans, du 20 au 25 mars 2012, avec une série de huit concerts et un volet pédagogique important le mercredi 21 mars.*

Pour ses 30 ans, le Festival Aspects des musiques d'Aujourd'hui offre une multitude de cadeaux aux habitués de l'événement comme aux novices. « Cette année nous souhaitons donner un panorama de la diversité des esthétiques », explique Samuel Loviton, administrateur de l'action culturelle au Conservatoire de Caen la mer. Une initiative qui rompt avec la politique choisie depuis 1986. Jusqu'ici, le festival a toujours dressé le portrait d'un artiste en particulier. Cette année, une multitude de compositeurs, tous venus à Caen, seront donc à l'honneur. « Nous jouerons plutôt des œuvres qu'ils ont composées après leur passage dans la ville. » Le choix ne fut pas facile, car de grands musiciens sont nombreux à avoir honoré le festival de leur présence. *« Nous avons opté pour une musique qui prend tout son sens sur scène. »* On y trouve un programme d'orchestre, de musique de chambre et un récital piano et orgue. Au total, huit concerts seront joués. Le 21 mars 2012, jour anniversaire, certains élèves du Conservatoire présenteront un travail réalisé avec le compositeur Gilles Sivilotto, tandis que d'autres s'exerceront à des pièces contemporaines, dans des classes dont les portes seront ouvertes au public.

PIÈCES CONSEILLÉES POUR LES NÉOPHYTES :
Le concert d'orchestre du mardi 20 mars 2012 à 20 h au grand auditorium.
Le concert de musique de chambre du vendredi 23 mars 2012 à 20 h au grand auditorium.
Le concert du dimanche 25 mars 2012 à 17 h au grand auditorium.

L'orchestre de Caen en tournée

Le jazz & la Bossa Nova... de Stan Getz à Tom Jobim
· samedi 21 janvier 2012
20h / Salle Pablo Neruda Giberville
· dimanche 22 janvier 2012
17h / foyer André Allain - Mathieu
· dimanche 29 janvier 2012
17h / théâtre du Champ Exquis Blainville-sur-Orne

Armonia di Napoli (sonates, sinfonias & concertos de Naples)
· samedi 3 mars 2012
20h / salle Nicolas Oresme Fleury-sur-Orne
· dimanche 4 mars 2012
17h / église d'Epron

Musique de chambre : Johannes Brahms sonates pour violon et piano
· samedi 28 janvier 2012
20h30 / théâtre Hérouville-Saint-Clair

RENSEIGNEMENTS :
www.orchestredecaen.fr

UN BEL OUVRAGE POUR LIRE LE TERRITOIRE

PUBLICATION - *Un livre de photos tout en couleur pour vraiment connaître son territoire ou donner envie à d'autres d'y venir. C'est l'idée qu'a eue Caen la mer.*

« Caen la mer, défis d'une métamorphose » est en librairie. Les grandes marées y côtoient la plus petite salle de cinéma du monde et bien d'autres richesses. Conçu comme une balade, cet ouvrage, commandé par Caen la mer et édité par Les Cahiers du Temps, emmène le visiteur à travers les paysages, mais aussi des lieux insolites qui font la richesse du territoire. Jean-Marc Piel, photographe depuis 30 ans et d'origine caennaise, porte un regard empli autant de curiosité que d'amour pour la région dans laquelle il a grandi. « Nous voulions, avec ce livre, susciter l'étonnement pour notre territoire », explique l'auteur des textes, Alain Leménorel. L'objectif est de promouvoir les attraits méconnus de l'agglo auprès notamment d'acteurs économiques, sociaux, culturels et sportifs extérieurs à l'agglomération et, surtout, lutter contre quelques clichés. « Sa conception s'inscrit entre autres dans une démarche de promotion territoriale ; c'est pourquoi nous avons choisi de présenter une vue un peu élargie de l'agglomération. S'y trouvent donc également les grands classiques bas-normands tel que Deauville ou le Mont-Saint-Michel. » Ce livre pourra aussi satisfaire les Bas-Normands qui pourront redécouvrir leur territoire et le faire découvrir comme de vrais ambassadeurs.

DISPONIBLE EN LIBRAIRIES AU PRIX DE 20 € TTC.

Réflexions graphiques à l'Esam

Tous les mercredis à 18h, l'école supérieure d'arts et médias de Caen/ Cherbourg propose des conférences ouvertes au public autour de l'art contemporain, du design graphique et de la diffusion des arts numériques. A noter : le 25 janvier 2012 : « Who's Zask ? » animé par Catherine Zask, graphiste plasticienne et le 1er février « Anarchive, archives digitales sur l'art contemporain, création et document » animé par Anne-Marie Duguet, sociologue.

RENSEIGNEMENTS :
www.esam-c2.fr

En relançant les bières Pousset, Philippe Jean a ouvert une nouvelle page de l'histoire de la brasserie en Normandie.

Bière à croquer...

CARNET

Philippe Jean, est un entrepreneur caennais qui a forgé son expérience dans l'alimentaire. Spécialiste de vente et de marketing (il assure toujours des cours dans ces matières à Paris), il a décidé, sur le bord d'un zinc, de se lancer dans l'aventure de la brasserie. Depuis 2005, il concocte des recettes en se fiant à ses propres goûts. Sa gamme compte déjà une blonde, une ambrée, une troisième au jus de pomme et une nouvelle à la framboise. Philippe Jean va continuer à jouer la carte des bières aux fruits pour ses prochaines recettes.

En 2005, Philippe Jean décide de commercialiser une bière made in Normandie[1] en surfant sur l'engouement des consommateurs pour les boissons à forte identité locale. Dans l'agglomération, les bières Pousset régalent aujourd'hui les amoureux de ce breuvage.

Elles ont du caractère ! Les recettes des bières Pousset, élaborées par Philippe Jean, sont sur les bonnes tables de la région, depuis 6 ans. « Notre zone d'action est large, elle s'étend de Villedieu à Caen et de Pont-l'Évêque à Cherbourg, indique le dirigeant de la marque. Nous avons aujourd'hui environ 80 points de vente. »

Avant de se lancer dans l'élaboration et la commercialisation de bières, Philippe Jean a forgé son expérience dans l'agroalimentaire en travaillant, pendant 10 ans, dans le service Vente & Marketing du groupe Kraft Foods (Suchard, Malabar, Toblerone, Biscuits LU, ...). Toutefois, pour parier sur une nouvelle marque de bière, il faut de l'audace. Mais lorsque Philippe Jean décide de créer son entreprise, c'est tendance. « A l'époque, les consommateurs recherchaient des bières traditionnelles et comme je suis un amateur, je me suis dit qu'il y avait une opportunité pour une bière plus aboutie et je me suis lancé. »

L'idée fermente et en 2005, les bières Pousset débarquent au festival des musiques électroniques Nördik Impakt, à l'Abbaye aux Dames pendant la Fête de la musique et à la Foire de Caen. « Je voulais proposer un produit qui ait du goût et surtout qui raconte une histoire, contrairement aux bières mondialement connues, mais qui finalement ne disent rien aux gens », confie-t-il.

Des bières aux fruits

Les goûts plaisent et le nom fait mouche ! En effet, la bière Pousset est une vraie marque normande, née en 1955, entre Honfleur et Touques. Philippe Jean a relancé la marque, abandonnée depuis 1978, avec une première bière blonde de sa propre composition.

Quitte à relancer une bière normande, Philippe Jean pousse le concept plus loin et propose dans la foulée une bière à la pomme. « Une bière à croquer » devient alors le slogan de la campagne de promotion de sa bière. Le marketing n'a pas de secret pour le dirigeant. Depuis, il a créé avec l'aide de brasseurs du nord et de Belgique une bière ambrée puis une autre à la framboise (lire encadré). Pour pérenniser son entreprise, Philippe Jean cible justement les bières aux fruits. « C'est un moyen de se démarquer des marques mondiales », assure-t-il. Le consommateur a beaucoup plus de choix qu'on ne veut bien lui faire croire. Il existe une quantité de produits de qualité, qu'il faut juste dénicher. » Il voit, dans la variété, des alternatives très crédibles aux grandes marques.

Aujourd'hui, Philippe Jean commercialise, via un réseau de fidèles (cafés, restaurants, boutiques), près de 100 000 bouteilles et 200 fûts par an. Pour voir l'avenir plus sereinement et ouvrir une brasserie en Normandie (les bières sont actuellement produites dans le nord de la France pour la blonde et l'ambrée, en Belgique pour la pomme et la framboise), il faudrait qu'il en vende 4 fois plus... Mais qui sait : un jour peut-être, la jolie petite Pousset volera-t-elle la vedette à quelques têtes d'affiche sur la scène des grandes blondes ...

[1] L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

Une bière à la framboise

Dernière-née de la gamme Pousset, la bière à la framboise s'inspire des krieks aux fruits rouges, ses grandes sœurs belges fermentées. Les amateurs la trouvent déjà dans les points de vente habituels et Philippe Jean compte bien accroître la diffusion de sa nouvelle bière élaborée avec du jus de fruit (et non de l'extrait de fruit) sur la base d'une bière blanche. « C'est une bière mixte, indique-t-il. Nous voulions tordre le cou à cette fausse idée qui veut que ce type de bière plaise plus aux femmes. Les hommes aussi aiment ce type de bière. »